

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.

En cas de doute quant aux mesures à prendre, consultez votre courtier, votre conseiller bancaire, votre conseiller juridique, votre comptable, votre interlocuteur privilégié au sein de la banque ou tout autre conseiller professionnel.

BLACKROCK STRATEGIC FUNDS

Siège social : 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg
R.C.S. Luxembourg B 127481

Le 15 octobre 2020

Aux actionnaires de BlackRock Strategic Funds – BlackRock European Absolute Return Fund (le « **Compartiment** »)
ISIN : LU1706559587 ; LU0411704413 ; LU0414668557 ; LU0414666189 ; LU0414665884 ; LU0776931064 ; LU0748867792 ;
LU0802637750 ; LU0827970921

Cher Actionnaire,

Gestion de la capacité – Fermeture provisoire

Contexte

Conjointement avec nos équipes de gestion des risques et de gestion de portefeuille, nous surveillons continuellement la capacité d'investissement de nos différentes stratégies, afin d'assurer que nos compartiments conservent une taille permettant de les gérer au mieux et de préserver les intérêts des actionnaires.

Souscriptions au Compartiment et examen de la limite de capacité

Afin de nous permettre de poursuivre la gestion du Compartiment dans le meilleur intérêt des Actionnaires et de vous permettre, en tant qu'Actionnaire existant, de continuer à bénéficier de la performance du Compartiment, nous avons décidé, jusqu'à nouvel ordre, de fermer provisoirement le Compartiment à compter du 16 octobre 2020 la (« Date d'effet »), dans le but de préserver vos intérêts.

Ceci signifie que, à compter de la Date d'effet, les demandes, de la part d'un Actionnaire (et de tout nouvel investisseur), de souscription d'actions du Compartiment et/ou de conversion d'actions d'un autre compartiment en actions du Compartiment seront plafonnées, jusqu'à nouvel ordre, à la limite quotidienne de 1,5 million d'EUR ou son équivalent par investisseur. Les Actionnaires qui, à compter de la Date d'effet, détiennent toujours des actions dans le Compartiment peuvent continuer à faire procéder au rachat de leurs actions dans le Compartiment.

Toute autre notification à cet égard sera affichée sur le site Internet de BlackRock, dont l'adresse est indiquée ci-dessous.

Afin d'éviter toute ambiguïté, nous avons l'intention de continuer à accepter les versements en cours de certains épargnants réguliers, lorsque le montant total de souscription aura été convenu par contrat avec l'épargnant régulier avant la Date d'effet.

Cette décision a pour but de contrôler la taille du Compartiment, conformément aux termes du Prospectus, dans le but de nous aider à veiller à ce que le produit des souscriptions soit investi de manière adéquate et les investissements existants gérés avec efficacité. Cette situation nous aide en outre à réaliser l'objectif d'investissement du Compartiment et à préserver les intérêts des Actionnaires. Si aucune mesure n'est prise pour gérer la taille d'un compartiment à capacité limitée, il peut en résulter une pénurie d'actifs disponibles dans lesquels investir le produit des nouvelles souscriptions, conformément à l'objectif d'investissement.

Activité future

À une date ultérieure, il est possible que estimions approprié de rouvrir tout le Compartiment aux souscriptions, que ce soit sur une base temporaire (par exemple si une capacité limitée devient disponible) ou sur une base permanente (lorsqu'une capacité significative devient disponible, permettant la reprise des procédures de négociation normales jusqu'à nouvel ordre), à notre discrétion. Nous pouvons également juger approprié de fermer à nouveau tout ou partie du Compartiment aux nouvelles souscriptions, ou d'y limiter les nouvelles souscriptions, à une date ultérieure.

Si le Compartiment est rouvert, s'il est fermé aux nouvelles souscriptions ou si les nouvelles souscriptions y sont limitées, les actionnaires en seront informés dans les pages consacrées aux produits du Compartiment, sur le site Internet de BlackRock (www.blackrock.com/be). Dans de telles circonstances, la taille de tout investissement proposé par un actionnaire pourra être limitée par la capacité du Compartiment dont nous aurons déterminé qu'elle est disponible pour de nouvelles souscriptions.

L'équipe locale de Services aux Investisseurs sera en mesure, à tout moment, de confirmer si les actions du Compartiment peuvent ou non être souscrites.

Mesures requises de votre part

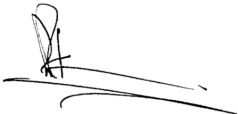
Vous ne devez prendre aucune mesure particulière en relation avec la présente lettre.

Informations supplémentaires

À compter de la Date d'effet, des versions mises à jour du Prospectus de la Société (en anglais et français), du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (en néerlandais, anglais et français), des Statuts (en anglais) et du dernier rapport périodique (en anglais) pourront être obtenues, sans frais, par téléchargement sur notre site Internet (www.blackrock.com/be) et sans frais, en format papier auprès de l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique). Des exemplaires des statuts et des rapports annuel et semi-annuels de la Société peuvent également être obtenus sur notre site Internet sans frais, sur demande auprès de votre représentant local, l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique) ou de l'équipe de Services aux Investisseurs à l'adresse suivante : Investor.services@blackrock.com, téléphone : 00 44 (0) 207 743 3300.

Si vous souhaitez obtenir un complément d'information, veuillez contacter votre représentant local, l'Agent en charge du service financier en Belgique (J.P. Morgan Chase Bank, Brussels Branch, 1 Boulevard du Roi Albert II, 1210 Bruxelles, Belgique) ou de l'équipe locale de Services aux Investisseurs à l'adresse suivante : Investor.services@blackrock.com, en composant le +44 (0)20 7743 3300 ou en contactant votre représentant local. Pour un supplément d'informations concernant le Compartiment ou tout autre fonds d'actions européennes, veuillez visiter le site Internet de BlackRock à l'adresse www.blackrock.com/be.

Veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées,



Paul Freeman
Président